

1.23 Les très hauts revenus

En 2015, au-dessus de 106 210 euros de **revenu initial** annuel par **unité de consommation** (UC), une personne se situe parmi les 1 % les plus aisés de la population. Cela correspond à un revenu avant **impôts directs** et **prestations sociales** de 8 850 euros par mois pour une personne seule ou de 15 930 euros pour un couple avec un enfant de moins de 14 ans. Le seuil d'appartenance à cette catégorie des très hauts revenus est près de cinq fois plus élevé que le revenu initial médian.

Le **niveau de vie** est moins dispersé que le revenu initial par UC grâce à l'effet redistributif des transferts fiscaux et sociaux. Le seuil d'appartenance aux 1 % des personnes au plus haut niveau de vie représente 75 % du seuil d'appartenance au 1 % des plus hauts revenus initiaux et est quatre fois supérieur à la médiane des niveaux de vie.

La structure du revenu disponible des ménages diffère selon le niveau de revenu. Pour les ménages appartenant aux 90 % les moins aisés en matière de revenu initial, les revenus d'activité en composent les deux tiers, les retraites, 29 % et les revenus du patrimoine restent marginaux (6 %) ; le solde des transferts fiscaux et sociaux est presque à l'équilibre, diminuant le revenu disponible total de 2 %. Les ménages des 9 % de personnes ayant les revenus initiaux immédiatement supérieurs ont davantage de revenus d'activité (77 %), notamment d'indépendants, et de revenus du patrimoine. En outre, ils contribuent davantage à la redistribution, comme en témoigne un solde des transferts

négatifs, diminuant le revenu disponible de cette catégorie de plus de 20 %. Plus le revenu disponible augmente, plus la part des revenus d'indépendants et du patrimoine a tendance à augmenter, ainsi que celle des impôts directs (en valeur absolue).

Les ménages des 1 % de personnes les plus aisées détiennent finalement 5 % du revenu disponible total, mais 25 % des revenus d'indépendants et 30 % des revenus du patrimoine déclarés, dont 43 % des revenus mobiliers.

Les ménages à très haut revenu, et ceux des 10 % de personnes les plus aisées en général, se distinguent parce qu'ils sont beaucoup plus fréquemment propriétaires de leur résidence principale (plus de 80 % contre un peu plus de la moitié pour les 90 % restants). Toujours parmi les ménages des 10 % les plus aisés, on trouve moins de femmes seules et de familles monoparentales mais près de 40 % de couples sans enfant. Cela s'explique en partie par une plus forte proportion de personnes âgées : le référent fiscal des ménages appartenant aux 90 % les moins aisés a en moyenne quatre ans de moins. À cet égard, comme pour la propriété de la résidence principale, les très hauts revenus se différencient peu des 9 % suivants. Ils sont en revanche bien davantage concentrés à Paris et dans les Hauts-de-Seine : ces deux départements hébergent plus de 40 % des ménages du millième des personnes les plus riches, 30 % des 9 millièmes suivants, près de 20 % des 9 % suivants et 5 % des 90 % restants de la population. ■

Définitions

Revenu initial : revenu perçu avant paiement des impôts directs (impôts sur le revenu, taxe d'habitation, CSG et CRDS) et perception des prestations sociales. Il s'agit de l'ensemble des revenus d'activité, de remplacement et du patrimoine, nets de cotisations sociales et revenu du patrimoine. En sont exclus les revenus exceptionnels (plus-values notamment). Voir *annexe Glossaire*.

Unité de consommation, impôts directs, prestations sociales, niveau de vie : voir *annexe Glossaire*.

Les très hauts revenus 1.23

1. Échelles des revenus initiaux et des niveaux de vie en 2015

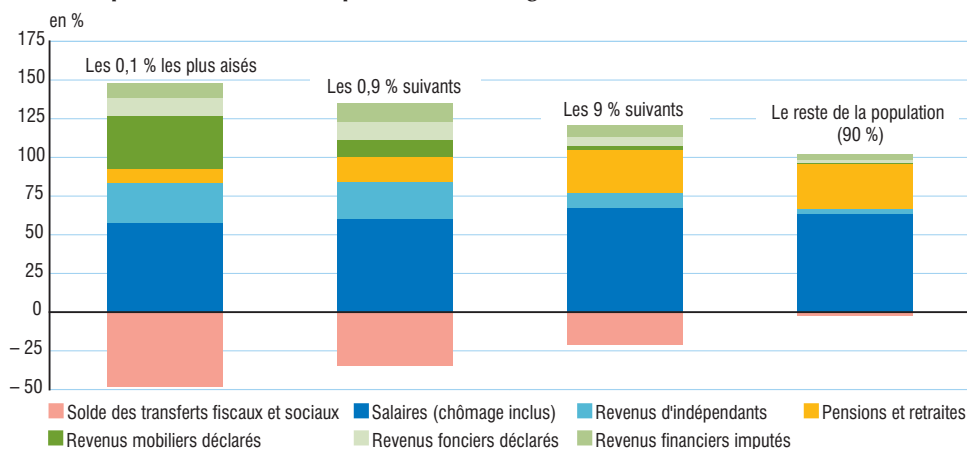
montants annuels en euros

		Revenu initiaux par UC	Niveaux de vie	Rapport en %
Seuil d'appartenance aux...				
50 % des personnes les plus aisées (médiane)	(D5)	22 170	20 480	92
10 % des personnes les plus aisées	(D9)	45 220	37 580	83
1 % des personnes les plus aisées	(Q99)	106 210	79 810	75
0,1 % des personnes les plus aisées	(Q99,9)	259 920	178 250	69
0,01 % des personnes les plus aisées	(Q99,99)	699 230	461 800	66
Rapports				
Du dernier décile à la médiane	(D9/D5)	2,0	1,8	///
Du dernier centile à la médiane	(Q99/D5)	4,8	3,9	///
Du dernier centile au dernier décile	(Q99/D9)	2,3	2,1	///
Du dernier millime au dernier décile	(Q99,9/D9)	15,5	12,3	///

Champ : France métropolitaine, Martinique et La Réunion, personnes appartenant à des ménages fiscaux en logement ordinaire dont le revenu déclaré est positif ou nul. Lecture : en 2015, les 10 % de personnes les plus aisées en revenu initial ont un revenu initial par unité de consommation supérieur à 45 220 euros tandis que les 10 % de personnes les plus aisées en niveau de vie ont un niveau de vie supérieur à 37 580 euros.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2015.

2. Décomposition du revenu disponible des ménages en 2015



Champ : France métropolitaine, Martinique et La Réunion, ménages fiscaux en logement ordinaire dont le revenu déclaré est positif ou nul.

Note : les personnes sont classées selon leur revenu initial par unité de consommation.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2015.

3. Principales caractéristiques des ménages à très haut revenu en 2015

en %

	Les 0,1 % les plus aisés	Les 0,9 % suivants	Les 9 % suivants	Le reste de la population (90 %)
Propriétaires de leur logement	85	86	82	56
Répartition par configuration familiale				
Homme seul	19	14	13	14
Femme seule	12	11	14	20
Couple sans enfant	37	37	38	23
Couple avec enfants	25	30	28	27
Famille monoparentale	4	4	5	11
Ménage complexe	3	3	3	4
Âge moyen du référent fiscal du ménage (en années)	60,5	59,1	57,5	53,7
Répartition par département de résidence				
Paris	32	19	10	3
Hauts-de-Seine	10	9	6	2

Champ : France métropolitaine, Martinique et La Réunion, ménages fiscaux en logement ordinaire dont le revenu déclaré est positif ou nul.

Note : les personnes sont classées selon leur revenu initial par unité de consommation.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2015.